

« *Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ?* » La Cnaf publie un *État des savoirs*

En France, 2,8 millions d'enfants vivraient dans des familles dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (Insee 2016).

C'est en partant de ce constat, que le conseil scientifique de la Cnaf, présidé par Laurent TOULEMON, avec l'appui d'Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration de la Cnaf et Vincent MAZURIC, son directeur général, a souhaité s'intéresser à la question de l'accueil de ces jeunes enfants.

La Cnaf vient donc de publier *Un état des savoirs intitulé Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ?*

Que sait-on sur l'accueil des jeunes enfants en situation de pauvreté ?

Coordonné par Chantal Zaouche Gaudron, professeur de psychologie de l'enfant, cet ouvrage offre un état des lieux riche et synthétique sur les connaissances scientifiques aujourd'hui disponibles sur **la question des enfants de moins de trois ans en situation de pauvreté et leur accueil**, ou non, par des structures collectives, telles que les crèches ou par des professionnelles de la petite enfance exerçant en individuel.

Cette étude s'appuie sur des travaux de recherche nationaux ou internationaux issus de disciplines variées et tente d'apporter des éléments de réponses à de nombreuses problématiques comme :

- l'accueil en crèche compense-t-il (ou non) certains des effets constatés de la situation de pauvreté ?
- quels sont les programmes d'interventions et/ou les pratiques professionnelles mises en œuvre pour accompagner le développement des jeunes enfants en situation de pauvreté ?
- quelles sont les actions, notamment celles liées à la formation des professionnels réalisées pour lutter contre les situations de pauvreté des enfants ?

Des pistes pour améliorer leur prise en charge

Ce rapport propose également des sujets de nouvelles études à mener, comme, par exemple :

- les pratiques et actions de professionnels auprès des enfants en situation de précarité,
- l'analyse des trajectoires d'enfants en situation de précarité,
- les conséquences de l'articulation ou non de la politique d'accueil de la petite enfance avec d'autres politiques publiques comme par exemple la politique de la ville.



Contacts presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84 /
07 78 95 49 90

Jackie EDI
01 45 65 68 91

presse@cnaf.fr



Afin de lutter contre la pauvreté des jeunes enfants, le rapport préconise notamment comme pistes d'action publique :

- de développer et généraliser l'accueil collectif et universel pour chaque enfant,
- d'investir davantage dans les structures et services d'accueil du jeune enfant, pour accueillir plus et mieux.

L'État des savoirs est disponible en ligne sur le site de [la Documentation française](#), ou sur demande auprès du service de presse à l'adresse presse@cnaf.fr



Contacts presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84 /
07 78 95 49 90

Jackie EDI
01 45 65 68 91

presse@cnaf.fr